

 Le Dictionnaire du Musulman

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

La définition

Du :

« Cas de force
majeure »

Ecrit et traduit par : Ilyas abou Roumayssa

   = @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

A) La définition du mot daroura

• La définition dans la langue arabe

L'origine du mot daroura vient des trois lettres : Dad (ض), ra (ر), Ra (ر) qui forment le verbe Darra (ضَرَّ) qui possède trois sens :

- Une chose néfaste
- Le regroupement
- La force

Quant au mot daroura (ضُرُورَة) il signifie un besoin urgent du a une difficulté qui est apparue.¹

• La définition dans le jargon islamique

C'est une situation qui arrive à la personne et qui lui fait craindre la mort ou ce qui y ressemble (perdre un membre, la raison, ses biens ou son honneur) .²



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

• La différence entre une daroura et une haaja

L'origine du mot haaja vient des trois lettres : Ha (ح), Waw (و), Jim (ج) qui forment le verbe haaja (حَاجَّ) qui signifie avoir besoin d'une chose.

Quant au mot haaja (حَاجَّة) il signifie également un besoin que l'être humain.

Nous voyons donc que le mot *daroura* et *haaja* ont le même sens dans la langue. Mais dans le jargon islamique il s'agit de deux choses différentes.

La daroura :

Il s'agit d'une difficulté que rencontre la personne sans une volonté de sa part. Mais il a la possibilité de repousser ce mal que par un seul moyen.

Exemple :

Un homme est dans le désert sans provision. Il trouve sur son chemin une bête morte.

Donc cette personne est dans une difficulté, car il est dans le désert sans provision. Il a peur pour sa vie, car il a besoin de nourriture et de boisson. Il trouve sur son chemin une bête morte et rien d'autre. Le seul moyen de se sortir de cette difficulté est de consommer cette bête morte, car il n'a aucune autre solution.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

La Haaja :

Il s'agit d'une difficulté que rencontre la personne sans volonté de sa part. Mais contrairement à la daroura il n'a pas qu'une solution pour sortir de cette difficulté.

Nous voyons donc que dans la législation et dans la bouche des savants. La daroura n'est pas identique à la haaja. Il est donc indispensable pour le musulman de maîtriser ces deux notions pour ne pas s'embrouiller, se faire embrouiller et s'égarer.³

B) La daroura rend licite l'interdiction

الضرورة تبيح المحظورة

Le cas de force majeure permet l'interdiction.

Cette règle est une règle connue par beaucoup de musulman. Malheureusement, beaucoup de gens comprennent mal cette règle et l'utilisent dans tous les sens et dans des situations qui ne s'y prêtent pas.

Certaines personnes par ignorance, par passion ou par volonté d'égarer les musulmans utilisent cette règle et se mettent à rendre licites des choses qu'Allah a interdites sans aucune raison valable. Le musulman doit donc comprendre cette règle et maîtriser ses conditions afin de l'utiliser correctement.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

- **Le sens de cette règle**

Si le serviteur se trouve dans une situation qui va causer sa perte ou ce qui ressemble à cela. Il est permis pour lui de faire un interdit qui lui permettra de repousser cette situation.

- **Les conditions de la règle**

Les savants disent qu'il y a des conditions dans la permission de faire un interdit à cause d'une daroura. Leurs présences sont obligatoires pour pouvoir rentrer dans cette règle. Beaucoup de musulmans font des choses interdites et s'argumentent de cette règle pour faire des péchés alors que les conditions ne sont pas respectées pour utiliser cette règle.

- **Être sûr que cette situation est une daroura dans la législation.**

Comme nous l'avons dit précédemment, la daroura a une définition précise dans la législation. Le croyant doit être sûr que sa situation est réellement un cas de force majeure pour pouvoir utiliser cette règle et donc faire une chose illicite. Il ne faut absolument pas confondre la daroura avec la haaja ou pire encore un besoin personnel. Il faut donc absolument regarder si la difficulté en question entre dans la définition de la daroura.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

- **La daroura doit être présenté à l'instant et non anticipé, pressenti ou douteuse.**

On considère une difficulté comme étant une daroura lorsqu'elle est en train de se produire ou que ses causes sont déjà présentes.

Exemple :

Une personne voyage dans le désert. Avant son départ il dit : « je vais voyager dans le désert ! peut être que mes provisions vont se terminer durant le voyage. Je serais donc affamé et assoiffé et je vais tomber dans une daroura. Donc je vais manger de la bête morte et boire du vin avant mon départ pour pouvoir garder mes provisions. »

Ceci est interdit ! il n'est pas permis de manger de la bête morte et boire du vin pour cette personne, car la daroura est douteuse dans ce cas. Elle peut se produire comme elle peut ne pas se produire. Il n'est donc pas permis pour lui de faire une chose interdite alors qu'il n'est pas dans une daroura.

Autre exemple :

Un homme est dans le désert et sans provision. Il est affamé et a peur pour sa vie. Il trouve sur son chemin une bête morte.

Il est permis pour lui de manger cette bête morte, car la daroura est présente dans ce cas.

Il est également permis pour lui de prendre avec lui cette bête morte, car les causes de la daroura sont présente. Il reste du



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

chemin a cet homme avant d'arriver. Il est donc très probable qu'il retombe dans une daroura car il est fort probable qu'il ait à nouveau faim. Et il y a également de fortes probabilités qu'ils ne retrouvent plus de bête morte sur le chemin.

- **Ne pas avoir d'autres causes permises par La législation qui permettent de repousser cette daroura.**

Cette condition est extrêmement importante. Nous ne voyons beaucoup de personnes permettre des choses haram en prétendant qu'il s'agit d'une daroura et que la daroura permet l'illicite. Vous les entendez rendre licites les emprunts dans les banques, enlever son voile ou se raser la barbe pour avoir un travail. Ils rendent tout cela licite en utilisant la daroura. Si la personne voit une cause permise qui peut repousser sa difficulté, il est interdit pour lui d'utiliser la cause Haram.

Exemple :

Un homme est dans le désert et va mourir de soif, il voit un verre d'eau et un verre de vin. Il n'est pas permis pour lui de boire le verre de vin.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

- **Le Haram utilisé ne doit pas être pas plus grand que la daroura en soit.**

Si le Haram est plus immense que la daroura il n'est pas permis de faire ce Haram pour repousser la daroura.

Exemple :

Si un Homme contraint de tuer un autre homme en lui mettant un pistolet sur la tempe en lui disant : « tue-le ou je te tue ».

La personne est dans une daroura, s'il ne le tue pas il sera tué. Mais Il n'est pas permis de tuer la personne, car cette règle n'est pas applicable dans cette situation. S'il tue la personne, il l'aura tué de manière injuste, mais si lui est tué il aura été tué de manière injuste. Tuer injustement est pire que d'être tué par injustice.

Cette condition est une réponse a ceux qui prétendent que faire un prêt avec intérêt a la banque est permis pour l'achat d'une maison. Selon eux l'achat d'une maison est un cas de force majeur.

Il ne fait aucun doute pour celui qui réfléchit que faire riba qui est grave pêché est plus grave que de payer un loyer toute sa vie.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

- Il ne faut pas dépasser la quantité de la daroura.

Il faut se contenter de ce qui permet d'éloigner la daroura et ne pas en faire plus.

فَمَنْ اضْطُرَّ فِي مَخْمَصَةٍ غَيْرِ مُتَجَانِفٍ لِإِثْمٍ فَإِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَحِيمٌ

Si quelqu'un est contraint par la faim, sans inclination vers le péché... alors, Allah est Pardonneur et Miséricordieux. [5 : 3]

Exemple :

Si une femme est malade et qu'il n'y a pas de médecin femme présente dans cet hôpital, il est permis pour elle de se faire soigner par un homme. Cependant, elle ne doit pas dépasser la quantité de la daroura, elle doit découvrir uniquement la zone de sa maladie ou la zone que le médecin a besoin de voir pour sa maladie. Si sa douleur est au pied elle n'a pas à enlever son voile ou autre parti qui n'ont rien à voir avec la maladie ou la douleur.



= @dicodumusulman



Références

- 1- Voir : “Mou’jam maqayis lugha”, ibn faris, tome 3/page 360 ;
« Sihah taaj lugha », isma’il ibn hammad al jouhari,
tome 2/page 720.
- 2- “at-ta’liqaat an-naafi’a ‘al qawa’id wal ousoul al jaami’a”,
soulayman rouhayli, tome 1/page 98.
- 3- “Al farq bayna daroura wal haaja”, salih ‘ousaymi
→ [CLIQUER ICI](#) ; “Al farq bayna daroura wal haaja”, Sa’d
chathri → [CLIQUER ICI](#)
- 4- “at-ta’liqaat an-naafi’a ‘al qawa’id wal ousoul al jaami’a”,
soulayman rouhayli, tome 1/page 99-100.

